

VILLERS NOUVELLES

WWW.VILLERSLESNANCY.FR

N° 62

Hiver 2019

Journal municipal
d'informations



VILLERS
lès
NANCY



DOSSIER P-12

Bien vieillir à Villers !

Un parcours sur mesure

Citoyenneté, participez ! - Réforme des listes électorales - Petite enfance : on vous simplifie la vie ! - L'agenda des manifestations

A la une

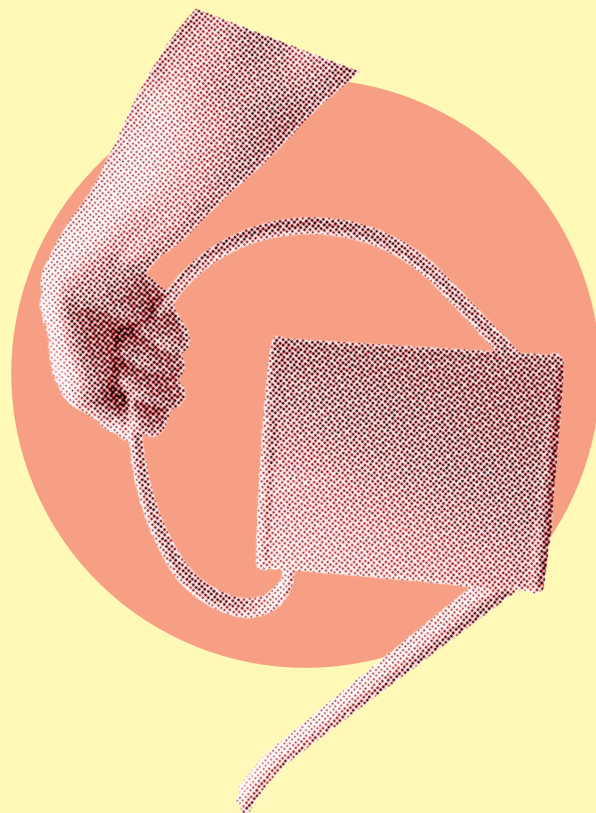
FAITES POUSSER VOS IDEES !

Avant le grand débat national, la Ville avait déjà lancé ses vœux sous forme participative.

Si le bilan de mi-mandat fait état des engagements tenus, si les nouvelles idées ne manquent pas, nul doute que de votre côté aussi, les envies et les projets pour Villers en 2019 sont là.

Nous vous ouvrons la parole en accueillant vos propositions par mail à voeux2019@villerslesnancy.fr ou sur notre toute nouvelle plateforme collaborative www.citoyennetevillers.fr

En 2019, partageons votre ville !





François WERNER
Maire de Villers-lès-Nancy

Vivre en société n'est pas un vain mot.

Vivre en société, c'est accepter, chacun d'entre nous, des règles, pour que tous s'y trouvent bien, évitent l'isolement et en tirent un bénéfice collectif.

Ça n'est pas toujours facile bien sûr. Quelquefois, on envierait bien son voisin au diable parce qu'il ne vit pas aux mêmes heures, qu'il a des enfants turbulents, qu'il cuisine du chou ou qu'il ne supporte rien... Mais le plus souvent, un voisin c'est précieux. C'est un sourire, une aide, un bonjour, une blague ou un conseil.

Et, au moment où d'agressions verbales en profanations, certains pensent trouver dans la haine de l'autre, celui qui ne lui ressemble pas, un exutoire à toutes les difficultés, nous pensons à Villers que c'est le contraire qui enrichit.

C'est dans cet esprit que nous avons pensé le projet **Bien Vieillir à Villers**. De tous les qualificatifs qui caractérisent Villers, s'il ne devait en rester qu'un ça serait celui de ville bienveillante, où le carrefour des générations n'est pas un vain mot. Cette bienveillance figurait dans notre contrat de mandature, elle est désormais réalité avec un parcours adapté pour chaque personne qui veut profiter le plus longtemps et le mieux de la ville où elle a souvent passé de longues années. Voisins Solidaires et Attentifs, rénovation du foyer Paul Adam, constructions adaptées, vie associative et culturelle, Bien Vieillir à Villers c'est une démarche tous azimuts.

Et ça profite à tous, pas seulement à ceux qui sont directement concernés.

Et cette démarche complète la mise en œuvre d'une politique entièrement nouvelle faite pour accueillir dans les meilleures conditions les plus petits qui sont, eux aussi, de plus en plus nombreux !

Vivre en société, tout simplement, c'est une construction de tous les jours où chacun trouve sa vraie place.

SOMMAIRE

À la une 2	Dossier Bien vieillir à Villers ! 10 à 21	Agenda 22 à 24
Faites pousser vos idées !	Habiter Villers 12-13	Vie municipale 25
Édito 3	Le CENTICH 14	Etat civil 26
En bref 4 à 7	Maison de santé 18	Tribunes libres 27
Zoom sur... 8-9	Pôle seniors et CCAS 19-20	
Réforme des listes électorales	On garde la pêche ! 21	
Petite enfance		



Directeur de publication : François Werner Directeur de rédaction : Nathalie Engel

Crédits textes : service communication de Villers-lès-Nancy, Marc Dubouchet

Crédits photos et illustrations : Alexandre Marchi, Grand Nancy Métropole,

Ville de Villers-lès-Nancy, les artistes pour les spectacles, Pexels, Pixabay, Skitterphoto, Freepik et photos libres de droits

Conception et réalisation : service communication de Villers-lès-Nancy, communication@villerslesnancy.fr

Tirages : 8 500 ex. Impression : La Nancéienne d'Impression Dépôt légal : Bibliothèque municipale de Nancy

Villers Nouvelles n° 62 - HIVER 2019

LA CITÉ UNIVERSITAIRE DU PLACIEUX EN PLEINE MÉTAMORPHOSE

Les travaux de la résidence universitaire du Placieux ont débuté en novembre 2018. Après la démolition et l'évacuation des gravats, place au gros oeuvre !



L'ancienne résidence Placieux 3, actuellement désaffectée, va bientôt offrir un nouvel ensemble immobilier à destination des étudiants. Sous la houlette de **Linkcity** et **Bouygues bâtiment Nord-Est**, les travaux de gros oeuvre sont prévus jusqu'au mois d'octobre 2019. Quant aux travaux intérieurs, ils sont programmés entre mai 2019 et juin 2020.

À la rentrée 2020, c'est donc un peu plus de 200 logements qui vont accueillir des étudiants et contribuer à la dynamique du quartier. En attendant, vous pouvez voir la destruction spectaculaire de l'ancien bâtiment en time lapse ici : <https://urlz.fr/8MkN>

Pour tout renseignement sur les travaux : ecoute.riverains@bouygues-construction.com ou 0 800 00 30 60

TOUS EN PISTE AVEC L'AMCF !



L'école de danse de l'Amcf et sa troupe Cocktail's Dance se démarque dans le Grand Est !

En possession de plusieurs trophées remportés lors de concours, les élèves de **Christine Marian** avancent fièrement dans le cercle de la danse amateur.

Cette année, ils passent un cap supplémentaire et organisent leur 1^{er} concours, samedi 30 mars 2019, salle Jean Ferrat au centre Les Ecraignes. Cette compétition est ouverte à toutes les écoles de danse modern'jazz. Pour obtenir les modalités d'inscription, contactez l'**Amcf** ! Mais attention, le nombre de places est limité !

Infos et inscriptions : amcfecole54@gmail.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

Toute l'année, l'Amcf propose des cours de musique et de danse à destination des petits et des grands. Elle organise également les brocantes et vide-greniers de la traditionnelle **Fête du printemps** et de la **Foire aux pommes**.

LA FÊTE DES CISEAUX



Christelle Salvan, coiffeuse à domicile villaroise, reprend les ciseaux !

Coup dur en janvier 2017 pour Christelle Salvan, victime d'un accident de voiture. Opérée en urgence, elle a passé une année entre l'hôpital et le centre de rééducation, avant de poursuivre sur des soins de kinésithérapie. De longs mois qui lui ont permis de retrouver une meilleure autonomie mais lui ont fait perdre toute sa clientèle...

Christelle est une battante : en octobre 2018, elle a relancé son activité de coiffure à domicile, plus que jamais à l'écoute de celles et ceux qui ne peuvent se déplacer en salon.

Christelle coiffe sur rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 18h30.

Faire appel à son coup de ciseaux, c'est un grand coup de pouce pour elle.

Pour plus d'infos, appelez Christelle !

Contact : La fête des ciseaux

06 19 03 15 41 ou christelle.salvan@sfr.fr

UN GAZ PAS FRANCHEMENT HILARANT...



Invisible, inodore et non irritant : le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant très difficile à détecter.

Le monoxyde de carbone résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il se diffuse très vite dans l'environnement. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France.

Les causes des intoxications sont un défaut d'aération, des conditions météorologiques défavorables, un défaut d'appareil ou d'installation raccordée et l'utilisation inadaptée d'un appareil.

La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation du logement, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffage d'appoint, etc.

Que faire en cas d'accident ? Maux de tête, nausées, vomissements, sont les symptômes qui doivent alerter. Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone.

Dans ce cas il faut aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres, évacuer les locaux et les bâtiments et appeler les secours.

Plus d'infos sur www.solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/intoxications-au-monoxyde-de-carbone

UNE NOUVELLE MESURE POUR LES ANCIENS COMBATTANTS



La carte du combattant sera attribuée aux soldats français déployés en Algérie après juillet 1962.

Vous êtes ancien combattant et avez séjourné en Algérie durant plus de 120 jours au cours de la période du 30 octobre 1954 au 1^{er} juillet 1964, vous pouvez prétendre en 2019 :

- à la carte du combattant
- au port de la Croix du combattant
- à la retraite du combattant
- à la 1/2 part fiscale
- à l'aide administrative et financière (difficultés financières, chauffage, maintien à domicile, médicaments non remboursés...)

Pour plus d'informations, contactez l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) de Meurthe-et-Moselle par courrier : 67, rue Emile Bertin, 54052 Nancy cedex ou par téléphone au 03 83 67 82 86.

JE DONNE, JETROQUE !



Vous n'en voulez plus ? Ne les jetez plus ! Donnez une nouvelle vie à vos objets !

Vêtements, outils, jouets, électroménager... Terminé les objets qui encombrant nos placards, caves et greniers !

Porté par la Métropole du Grand Nancy, jedonnejetroque.grandnancy.eu est un site internet collaboratif qui permet de donner ou de vendre à petits prix tout type d'objet dont on n'a plus l'utilité.

Plutôt que de les jeter, donnons-leur une nouvelle vie et faisons-en profiter associations et habitants du Grand Nancy par le biais d'annonces géolocalisées.

Rendez-vous sur jedonnejetroque.grandnancy.eu

JETER MOINS, TRIER MIEUX

Réduire ses déchets, c'est limiter la quantité de déchets à incinérer, recycler ou enfouir, protéger notre environnement et notre santé, mais aussi faire des économies.

Les Grands Nancéiens sont sur la bonne voie : entre 2009 et 2015, les habitants de la Métropole ont réduit de 7 % leur production de déchets, et 88 % d'entre eux sont prêts à changer leurs habitudes de consommation et de prévention des déchets.

Toutes les infos, trucs et astuces sont sur www.grandnancy.eu/vivre-habiter/dechets/jeter-moins-trier-mieux/

ARNAQUES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : SOYEZ VIGILANTS !



Avec les températures hivernales, les démarchages vont bon train pour vendre aux particuliers une chaudière, une pompe à chaleur, des panneaux solaires, un poêle à bois et/ou une isolation à 1 €, ou aux professionnels, notamment les gestionnaires de copropriété(s), une isolation offerte (planche bas, combles,...) ou une nouvelle chaudière collective.

L'Ademe et la Région Grand Est appellent à la vigilance sur ce type de pratiques.

A cet effet, elles invitent les particuliers à ne pas prendre d'engagements auprès de ce type d'entreprises sans avoir pris l'attache au préalable, d'un conseiller Espace Info Energie afin de vérifier rapidement et gratuitement (si les travaux n'ont pas encore été effectués) :

- La conformité du devis sur lequel apparaît les coordonnées de l'entreprise,
- La pertinence de la proposition technique au regard de l'habitat concerné,
- Le respect par l'entreprise de la réglementation en particulier concernant les assurances en cas de problème suite aux travaux.

Plus d'infos : www.eie-grandest.fr

LA MÉTROPOLE LANCE SON CADASTRE SOLAIRE



En lien avec la Maison de l'Habitat et du Développement Durable et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Nancy Grands Territoires, la Métropole lance une plateforme entièrement gratuite permettant aux Grands Nancéiens d'obtenir le potentiel solaire de leur toiture.

Grâce à ce cadastre, particuliers, collectivités ou entreprises peuvent déterminer en quelques clics l'intérêt de développer un projet d'installation solaire, qu'il soit thermique pour chauffer son eau ou photovoltaïque pour vendre l'électricité produite ou l'auto-consommer.

Alors pourquoi pas vous ?

Plus d'infos : www.grand-nancy.cadastre-solaire.fr

ATOLL CHANGE DE NOM !

Atoll change de nom et devient Tourisme, loisirs, culture Lorraine. Les 600 familles villaroises adhérentes peuvent commander la billetterie, les séjours vacances, les pass ski toujours à des tarifs associatifs jusqu'à - 60 % suivant le prestataire.

Les coordonnées restent inchangées.

Contacts : 06 72 57 76 10 ou par mail à carte.loisirs@laposte.net

Tourisme Loisirs Culture Lorraine, espace Marcel Pagnol, 18B boulevard Valtriche à Villers

Plus d'infos sur www.carteloisirs.eu

zoom sur...

RÉFORME DES LISTES ÉLECTORALES

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la loi rénove les modalités d'inscription sur les listes électorales et modifie profondément les règles en la matière. On vous dit tout !

Pourquoi réformer les listes électorales ?

Pour faciliter l'inscription des citoyens sur les listes électorales et lutter contre l'abstention ; pour mettre fin à la révision annuelle des listes électorales, qui sont désormais permanentes ; pour créer un répertoire électoral unique et permanent (REU) pour regrouper les listes électorales. Il est géré par l'INSEE.

Concrètement, qu'est-ce que cela change pour moi ?

Rien si je suis déjà inscrit(e) sur la liste électorale de ma commune et que je ne déménage pas. Sinon, de nouvelles conditions me permettent plus largement de m'inscrire sur les listes électorales d'une commune. Le maire validera mon inscription dans un délai plus court.

Jusqu'à quand puis-je m'inscrire sur la liste électorale ?

En 2019, pour les élections européennes, la date limite d'inscription est le 31 mars 2019. En 2020, je pourrai m'inscrire sur la liste électorale jusqu'à 6 semaines avant l'élection. Le 31 décembre ne sera plus la date limite d'inscription sur la liste électorale.

Qui est compétent pour l'inscription sur les listes électorales ?

Le maire. Il vérifie si la demande d'inscription répond aux conditions fixées par le code électoral et prend une décision dans un délai de 5 jours.

Y a-t-il toujours une inscription d'office des jeunes majeurs ?

Oui. Cette inscription est faite par l'INSEE. Les jeunes majeurs n'ont pas besoin de venir s'inscrire sur la liste de la commune (sauf déménagement).

Qui peut s'inscrire sur la liste électorale de la commune ?

Dans le cas des personnes qui ne sont inscrites sur aucune liste ou qui ont déménagé, à compter du 1^{er} janvier 2019, peuvent s'inscrire sur la liste électorale de la commune :

- les personnes domiciliées sur la commune ou qui y résident depuis 6 mois au moins ;
- les enfants de moins de 26 ans des électeurs qui ont leur domicile dans la commune ou y résident depuis 6 mois au moins (étudiants ou jeunes travailleurs) ;
- le gérant ou l'associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle depuis 2 ans (SARL, SCI, etc...) ;
- l'électeur figurant au rôle d'une des contributions

directes communales pour la 2^{ème} année consécutive (et non plus la 5^{ème} année consécutive). Il s'agit de la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties et la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Lors de leur inscription, les personnes doivent justifier qu'elles entrent dans une des catégories précitées.

Qui est compétent pour la radiation sur les listes électorales ?

Le maire radie les électeurs qui ne remplissent plus aucune des conditions précitées pour être inscrits sur la liste électorale. Cette radiation doit être faite après avoir demandé des explications à l'électeur concerné.

La commission de contrôle peut également radier des électeurs.

Qu'est-ce que la commission de contrôle ?

Dans chaque commune, la commission de contrôle :

- statue sur les recours des administrés contre les décisions du maire ;
- s'assure de la régularité de la liste électorale. A cette fin, elle peut aussi radier des électeurs ou inscrire un électeur que le maire a refusé d'inscrire.

La commission de contrôle n'intervient pas avant la décision du maire, elle peut en revanche la contrôler après qu'elle ait été prise.

Comment est-elle composée ?

À Villers, elle est composée de 5 membres : Annie Lorrain, Annie Michenon, Véronique Pierron, Jacqueline Hermouet-Pajot et Michel Card.

RAPPEL

**EN 2019, LES
ÉLECTIONS
EUROPÉENNES
AURONT LIEU
LE DIMANCHE
26 MAI**



zoom sur...

PETITE ENFANCE ? ON VOUS SIMPLIFIE LA VIE !

L'offre de service petite enfance à Villers-lès-Nancy connaît depuis fin 2018 une profonde réorganisation.

La garde chez les assistantes maternelles indépendantes s'ouvre aux familles les plus fragiles et les assistantes maternelles bénéficient d'un accompagnement grâce au RAM (relais assistants maternels). Son objectif ? Informer les familles sur l'ensemble des dispositifs d'accueils, accompagner les familles et les assistants maternels dans leur relation contractuelle, promouvoir et valoriser l'accueil familial. Installé depuis octobre 2018 au **centre socio-culturel Le Placieux, ce service devient la porte d'entrée unique petite enfance.** Des questions ? Une inscription en crèche ? Un changement de domicile ? Le Placieux est devenu la porte d'entrée unique pour tout ce qui touche à la petite enfance.

Pour compléter cette offre, le conseil d'administration du CCAS propose des dispositifs permettant un meilleur accès des familles à l'offre d'accueil du jeune enfant portant sur les frais de garde et ceux dus au titre de l'indemnité de nourriture. Ils interviennent lorsque le quotient familial de la famille est inférieur à 1000 €.

Bien se nourrir c'est bien grandir

Ce soutien financier sur les indemnités de nourriture est versé aux assistant(e)s maternel(le)s dans la limite d'un montant de 3 € par jour complet de garde. Le montant de l'indemnité de nourriture ne doit plus constituer un frein à l'emploi d'une assistante maternelle !

L'accueil des jeunes enfants

Cette aide intervient pour toutes les familles employant une assistante maternelle pour lesquelles le montant annuel des frais d'accueil (rémunération de l'assistant(e) maternel(le) + indemnité d'entretien) est supérieur à 2 300 €/an. Elle intervient sur la part des frais d'accueil annuels au-delà de 2 300 € et représente 60 % de ce montant rapporté au mois, auxquels s'ajoute l'aide « **bien se nourrir c'est bien grandir** » : bonne nouvelle !

Pour plus d'infos contactez le point accueil petite enfance au centre socio-culturel Le Placieux 16 boulevard du Docteur Cattenoz par mail à : ram.villers@villerslesnancy.fr ou par téléphone au 06 49 24 38 14.



Inauguré en décembre 2018, le RAM est le point d'accueil information au service des assistants maternels et des parents pour toute interrogation liée à la petite enfance.



A woman with long blonde hair, wearing a grey sweater, is seen from behind, looking towards a garden bed. The garden bed is made of wooden planks and contains dark soil. In the background, there are houses and trees under a clear blue sky.

Bien vieillir à Villers ? A chacun un parcours sur mesure !

COMMENT BIEN VIEILLIR DANS SA VILLE ? SI LA QUESTION PEUT PARAÎTRE SIMPLE, LES RÉPONSES SONT MULTIPLES ET CONCERNENT L'ENSEMBLE DES FACETTES DE LA VILLE.

LE PROGRAMME « BIEN VIEILLIR À VILLERS » SERA PRÉSENTÉ FIN FÉVRIER EN CONSEIL MUNICIPAL.

PILOTÉ PAR PATRICK FAIVRE, DÉLÉGUÉ À L'INTELLIGENCE COLLECTIVE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN, L'OBJECTIF EST DE CHANGER LA PERCEPTION DE LA PLACE OCCUPÉE PAR LES SENIORS.

LA QUESTION DE L'HABITAT EST INTIMEMENT LIÉE À CELLE DE LA SANTÉ, DE LA MOBILITÉ OU BIEN ENCORE DES LOISIRS, « BIEN VIEILLIR À VILLERS » PREND EN COMPTE LES BESOINS SPÉCIFIQUES DES SENIORS DANS TOUTES LES POLITIQUES PUBLIQUES.

Bien vieillir à Villers

UNE OFFRE D'HABITAT DIVERSIFIÉE ET ACCESSIBLE



La médiation équine en collaboration avec le haras de Rosières-aux-Salines : des rendez-vous qui sont ouverts à tous les seniors de la commune.

La ville dispose de **2 résidences pour personnes autonomes**. La résidence Paul Adam et la résidence Le Clairlieu proposent respectivement **60 et 55 places d'habitat intermédiaire**. Il s'agit de logements privés au sein d'un établissement qui offre des services comme la restauration pour le déjeuner de midi, une laverie et une présence de personnel 24 heures sur 24.

Depuis la loi Adaptation de la société au vieillissement de 2015, la Ville a renforcé son offre en matière de prévention de la perte d'autonomie : sophrologie, musicothérapie et même médiation équine en collaboration avec le Haras de Rosières, autant d'ateliers qui ne sont pas réservés qu'aux seuls résidents.

C'est la volonté de Christine Fléchon-Paglia, adjointe déléguée à la santé, aux personnes

Lorsqu'on ne peut rester à domicile, quel que soit l'âge et le besoin, chacun peut trouver sa solution habitant !

âgées et handicapées, de faire de ces résidences **des lieux de rencontres, des lieux pivots, ouverts sur la ville**.

Enfin, le domaine de Remicourt accueillera bientôt un village senior. Il s'agit d'un projet, porté par le groupe Habiter, promoteur privé, qui comptera pas moins de **65 appartements et 28 villas au cœur du domaine de Remicourt**.

La première pierre a été posée au mois de novembre dernier. Une offre haut de gamme avec services à la carte, assistance et surveillance 7 jours sur 7.

La commune compte aussi **deux Ehpad**, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes : La Verrière, gérée par le Comité d'action en faveur du 3^{ème} âge, et la Villa Saint-Pierre Fourier, gérée par la Fondation Saint-Charles.

Bien vieillir à Villers

RÉSIDENCE PAUL ADAM : UNE NOUVELLE HISTOIRE

Cette résidence a été **ouverte en 1980** et ses logements méritent **aujourd'hui d'être rénovés et rendus plus attractifs**. La ville a fait l'acquisition du bâtiment l'année dernière et un projet de rénovation totale est en cours d'élaboration. L'objectif est de **rendre les logements plus confortables et plus adaptés aux séniors**. Cet objectif s'inscrit dans le programme **Bien vieillir à Villers** en favorisant le plus possible le maintien à domicile. La technologie offre désormais de nombreuses solutions pour penser l'habitat de demain : cheminements lumineux, dispositifs d'alerte en cas de chute, interrupteurs programmables, éclairages adaptés...

Mais la **phase préalable est le recueil des besoins des habitants** d'aujourd'hui : une phase d'étude et de concertation vient de débuter avec les résidents et se poursuivra tout au long de l'année. À noter qu'un logement témoin sera aménagé pour leur permettre de tester les installations et de livrer leurs retours d'expérience. Un **partenariat avec le Centich** a été signé en ce sens (voir ci-après l'interview de Patrick Favre).



Les locataires des résidences Paul Adam et Le Clairlieu profitent régulièrement des espaces de vie communs pour partager souvenirs, temps de paroles et d'échanges.

Les séniors par tranches d'âges

	2015	%	2010	%
60 à 74 ans	2 803	19,3	2 745	19,1
75 ans et +	1 784	12,3	1 513	10,6
TOTAL	4 587	31,6	4 258	29,7

**EN 2015, LES SENIORS
REPRÉSENTENT PRESQUE
1 TIER DE LA POPULATION
VILLAROISE.**

Sources Insee 2010 et 2015

Les séniors par sexe et âge en 2015

	Hommes	%	Femmes	%
60 à 74 ans	1 221	17,9	1 582	20,5
75 à 89 ans	643	9,4	929	12,1
90 ans et +	53	0,8	159	2,1
TOTAL	1 917	28,1	2 670	34,7

Les séniors vivant seuls

	2010	2015
55 à 64 ans	23,7	26,9
65 à 79 ans	26,9	28,1
80 ans ou plus	54,1	53,1

Bien vieillir à Villers

LE CENTICH ? UN CONSEIL SUR MESURE

Les premières réunions de travail viennent de se tenir avec le Centich concernant la réhabilitation de la résidence Paul Adam. Le point avec Patrick Faivre, délégué à l'intelligence collective au service du développement urbain.

Qu'est-ce que le Centich ?

Il s'agit du centre d'expertise national des technologies de l'information et de la communication pour l'autonomie. Derrière ce nom un peu barbare, c'est une organisation qui aide les porteurs de projets à mettre de l'intelligence connectée dans leur projet et c'est tout à fait ce qu'on recherche avec la réhabilitation de la résidence Paul Adam.

Concrètement ?

Nous cherchons à mettre en place, en fonction des besoins des personnes, des systèmes évolutifs d'aide qui vont leur apporter du bien-être, de la sécurité et une meilleure accessibilité.

Est-ce qu'ils seront facilement utilisables par les résidents ?

On s'aperçoit que les aînés utilisent sans problème les nouvelles technologies lorsqu'elles sont simples, accessibles et utiles. L'objectif, c'est vraiment de faciliter la vie quotidienne et mettre en sécurité.

Comment les résidents peuvent déterminer de quelle technologie ils ont besoin ?

Il y a d'abord toute une phase de concertation qui débute actuellement et qui va durer jusqu'au printemps avec les habitants. Nous en tirerons un cahier des charges qui sera versé au projet. Il y aura également un logement témoin qui sera réalisé à partir des idées retenues lors de la concertation.

Un appartement entièrement équipé des dispositifs choisis sera installé et dans lequel les résidents pourront venir les tester pendant quelques heures, voire quelques jours.

PHARMAGEST : 36 MOIS DE PLUS À DOMICILE

En 2050, 23 millions de Français auront plus de 60 ans contre un peu moins de 13 aujourd'hui (chiffre Insee 2016). Selon le baromètre Ipsos pour l'institut du bien vieillir, 70 % des seniors souhaitent vivre le plus longtemps possible chez eux. Ce maintien à domicile passe nécessairement par une adaptation du logement.

En ce sens, la Ville de Villers a donc souhaité nouer un partenariat avec la Société Lorraine d'Habitat et l'association Ville et services afin de participer à la phase de test du dispositif CARELIB, proposé par Pharmagest. Les solutions d'aides à domicile actuelles permettent de reculer de 18 mois en moyenne l'entrée en établissement spécialisé, dicit Véronique Pierron, conseillère municipale déléguée au handicap et à la santé. L'ambition de ce dispositif CARELIB est de doubler cette période et de passer ainsi à 36 mois.

Concrètement, il s'agit d'une box et de capteurs installés dans chaque pièce du logement. Les capteurs apprennent d'abord les habitudes de vie, modélisent un emploi du temps habituel, pour repérer une anomalie dans le comportement. Ils détectent également les chutes dans le logement grâce à l'intelligence artificielle associée.

En cas de suspicion de difficulté, la box déclenche alors une alerte via une plateforme téléphonique accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Ce dispositif assure un suivi personnalisé et a pour but d'améliorer la coordination des intervenants au domicile. À noter que les données collectées sont stockées sur les serveurs du Groupe Pharmagest, certifié Hébergeur de données de santé (HDS) par le Ministère de la Santé. Il n'y a donc pas de risque que ces données soient piratées ou commercialisées.

Villers est actuellement à la recherche de volontaires pour tester ce dispositif gratuitement à leur domicile. L'idée est d'avoir un retour d'expérience en conditions réelles d'utilisation. Vous pouvez vous renseigner auprès du Pôle seniors de la ville.

Bien vieillir à Villers

R2A, RÉSIDENCE AUTONOMIE ACCOMPAGNÉE À LA RÉSIDENCE LE CLAIRLIEU



Le dispositif R2A a été présenté aux locataires de la résidence Le Clairlieu par l'ensemble des partenaires.

Il ne s'agit pas d'un robot tout droit sorti d'un film de science-fiction mais d'un **projet piloté par le réseau gérontologique Gérard Cuny et par le CPN (centre psychothérapeutique de Nancy) et porté par le CAPS (carrefour d'accompagnement public social)** en lien avec un réseau de partenaires, parmi lesquels la commune joue un rôle important puisqu'elle a choisi d'accueillir ce dispositif au sein de la **résidence Le Clairlieu**.

Vieillir seul chez soi peut s'avérer difficile, même lorsque l'on est autonome physiquement. Certaines souffrances psychologiques ou psychiques nécessitent parfois de trouver une solution intermédiaire entre le chez-soi et l'institution.

C'est tout l'objet de ce dispositif qui s'adresse à des **personnes de plus de 65 ans** et qui a vocation à rassurer la personne et son entourage, par un **accompagnement dans les actes de la vie quotidienne**.

Le CAPS met en effet à disposition du personnel au service de ces résidents pour aller, par exemple, faire des courses, cuisiner, se rendre chez le médecin, aider dans les démarches administratives. Le lien social n'est pas oublié, car au-delà de la présence quotidienne, les professionnels accompagnent également le résident dans des sorties, des animations ou dans le maintien des liens familiaux. **L'Agence régionale de santé finance cette expérimentation pendant deux ans.**

Pour Christine Fléchon-Paglia, adjointe déléguée à la santé, aux personnes âgées et handicapées, au logement social et aux affaires sociales, un senior heureux fait rimer acteur et bonheur.

Que ce soit pour les personnes âgées comme pour la petite enfance dont elle est aussi déléguée, Marie-Hélène Chipot, conseillère municipale, souhaite apporter rapidement des réponses.



Pour Annie Michenon, conseillère municipale déléguée à l'aide sociale légale, l'accompagnement doit tenir compte du parcours de chacun, sans jugement.

La délégation à l'intelligence collective au service du développement urbain de Patrick Faivre, conseiller municipal, fait la force de l'ambition « Bien vieillir à Villers ».

*plus d'années
à la vie,
plus de vie
aux années*

entraide

Avec Véronique Pierron, conseillère municipale déléguée au handicap et à la santé, il est impératif de s'oublier pour se tourner pleinement vers l'autre.

*Etre
dynamique et
tourné vers
les autres*

Annie Lorrain, conseillère municipale connaît bien les besoins et les atouts du quartier de Clairlieu.



Bien vieillir à Villers

UNE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE POUR TOUS



Pour le docteur Antoine Canton qui coordonne le projet, la maison de santé pluridisciplinaire améliorera la prise en charge et le suivi des patients et proposera une offre de soins plus complète.

La qualité de vie dans une commune se mesure grâce à différents critères dont l'offre de soins. Le quartier de Clairlieu se dotera d'ici le premier semestre 2021 d'une Maison de santé pluridisciplinaire. La première pierre devrait être posée dans le courant de l'année 2019. Le point avec Antoine Canton, médecin généraliste à Clairlieu et président de l'Association Clairlieu Santé qui coordonne le projet.

Quelle est l'origine du projet ?

Le projet initial date de 2012. À l'origine, il s'agissait simplement de rendre les locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Il fallait également améliorer les conditions de travail des professionnels de santé, tant en terme de locaux qu'en terme de complémentarité. Les médecins sont en effet demandeurs d'un exercice dit coordonné, c'est-à-dire où l'on travaille ensemble, on échange davantage au sujet des patients. On s'est également rendu compte, d'après plusieurs études que la prise en charge coordonnée améliorerait la qualité des soins pour les patients. On pourra par exemple se réunir une fois par mois entre médecins pour évoquer la situation de tel ou tel patient pour en améliorer la prise en charge.

À quel moment intervient la mairie de Villers ?

La mairie a joué un rôle de facilitateur dans le financement du projet. S'il était porté par une collectivité, il y avait une possibilité d'obtenir des subventions. La mairie sera donc propriétaire des murs mais l'intégralité du coût du projet sera couverte par les subventions et les loyers payés par les différents professionnels qui y seront installés.

Justement, à propos des professionnels, quelle sera concrètement l'offre de soins ?

Il y aura de manière permanente 3 ou 4 médecins généralistes, 3 dentistes, 1 ou 2 kinésithérapeutes, 2 orthophonistes, 1 diététicienne, 1 pédicure podologue et 2 infirmières. Une offre de soins à laquelle s'ajoutera également une offre un peu plus ponctuelle. Un local sera partagé avec des professionnels qui viendraient une ou plusieurs demi-journées dans la semaine. On pourrait imaginer par exemple un cardiologue, un chirurgien orthopédique ou bien encore un psychologue et un orthoptiste.

À qui s'adresse cette Maison de santé ?

En première intention, à tous les habitants de Clairlieu mais au-delà, on constate que l'offre de soins est plutôt faible sur les territoires de Maron, Chaligny et Neuves-Maisons et les habitants de ces communes représentent une part significative de l'activité de notre quartier.

Bien vieillir à Villers

PÔLE SENIORS : RASSURER ET ACCOMPAGNER

Le Pôle seniors a été mis en place par la Ville pour **faire face au vieillissement progressif de sa population**. C'est un service de proximité qui s'adresse aux personnes âgées et à leurs familles. Facilement joignable pour toute question, information et orientation, il est là pour **apporter un lien humain, un lien social** avec les proches.

« La mairie est aujourd'hui identifiée comme étant le 1^{er} relais de proximité » selon Annie Michenon, conseillère municipale déléguée à l'aide sociale légale et à l'aide aux démunis. Les habitants s'y rendent beaucoup plus facilement que dans les autres administrations, d'autant que le Pôle seniors s'adresse au public qui peut rencontrer plusieurs fragilités : financières, de santé ou d'isolement... Il doit donc avant tout garantir à ces personnes un accès aux droits. C'est **un moyen simple d'être informé des différents dispositifs** mis en place par le Conseil départemental ou la Maison départementale des personnes handicapées par exemple. Une fois informés, les seniors peuvent bénéficier d'aides pour constituer leur dossier pour une carte de stationnement par exemple. Les procédures sont plus ou moins complexes avec différentes pièces à fournir et des services à contacter. Le Pôle seniors met de l'huile dans les rouages pour **faciliter ces démarches**. Plusieurs relais sont mobilisables, tant associatifs qu'institutionnels, pour pouvoir, en outre, établir un diagnostic des besoins. À partir d'une situation particulière, le Pôle seniors peut éventuellement proposer d'autres services et solutions pour répondre à des problématiques identifiées ou à venir.

L'ALLIÉ MAISON DE LA SOLIDARITÉ

Mieux qu'un écrivain public, les bénévoles de la Maison de la solidarité propose aux personnes qui le souhaitent de les accompagner dans la réalisation de démarches administratives et notamment celles à effectuer sur Internet.

Vous pouvez les contacter au 06 14 68 49 90.



Opération seniors solidaires : des ateliers qui sont l'occasion de rencontres et d'échanges.

LE CCAS, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

Une grande complémentarité existe entre le Pôle seniors et le CCAS qui propose différents services à la carte pour faciliter la vie des seniors tel que le **portage de repas à domicile**. Depuis le changement de prestataire, les bénéficiaires peuvent choisir entre 2 menus complets qui sont livrés chaque matin.

Le CCAS propose également un **service de téléassistance**. En cas de difficulté, la personne abonnée au service déclenche une alarme qui la met en relation avec Europ Assistance. Les conseillers peuvent alors évaluer la situation et activer, si besoin, un réseau de voisinage ou, dans les cas les plus graves, déclencher une intervention des pompiers. Ce service est aussi équipé d'un système de détection des chutes et peut, là aussi, déclencher une alerte. Son coût peut partiellement être pris en charge par le CCAS, un plan d'aide du Département et/ou des caisses de retraite. Pour cela, le Pôle seniors peut de nouveau intervenir pour aider à instruire un dossier.

Le CCAS s'occupe par ailleurs d'animer un réseau d'associations qui organise des événements tout au long de l'année. À l'automne, l'**opération Seniors solidaires** a été organisée en lien avec les partenaires. Les personnes inscrites ont créé de petits objets vendus au profit d'octobre rose.

Bien vieillir à Villers

Le CCAS a pour ambition de **développer le lien intergénérationnel**. Cela passe notamment par des animations conjointes avec le service petite enfance. Chaque année, la **Fête du jeu** organisée par le pôle enfance de la ville et en particulier par la Ludothèque et le centre social CAF Jolibois attire de nombreux Villarois de tous âges. Un partenariat a également été initié avec l'école d'ingénieurs **Télécom Nancy** pour que des étudiants viennent donner des cours d'utilisation de tablettes numériques

ou d'ordinateurs à la résidence Paul Adam. Enfin, le CCAS a en charge le **registre canicule** sur lequel peuvent s'inscrire toutes les personnes âgées et/ou fragilisées. À chaque période de fortes chaleurs, les agents du CCAS contactent alors les inscrits pour prendre des nouvelles, rappeler les bons réflexes voire dans certains cas apporter de l'eau au domicile des personnes qui se trouveraient en difficulté. C'est également l'occasion de discuter, de passer du temps, de créer du lien.

LES SENIORS QUI BOUGENT !



En octobre 2018, 39 seniors sont partis à Chedigny dans le Val de Loire. Pour la 9^{ème} édition, direction la côte d'Opale ! Les inscriptions seront ouvertes au printemps 2019.

Le Pôle seniors propose différents services à destination des personnes âgées pour les aider dans leurs déplacements, leurs loisirs et même leurs vacances. Marie-Hélène Chipot, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées, détaille certains dispositifs.

Qu'est-ce que le VIB ?

Villers Intra Bus. Il s'agit d'un mini-bus de 9 places financé par le CCAS pour aider les retraités dans leurs déplacements sur le territoire de la commune. Jusqu'à présent, ce service est proposé chaque mardi matin pour accompagner ceux qui le souhaitent à faire leurs courses. Ce mini-bus permet également de véhiculer les personnes qui voudraient participer aux animations proposées dans les résidences, ouvertes à tous. Nous

avons la volonté de développer ce service et toucher le plus grand nombre. Nous sommes en phase de prospection pour connaître les besoins des Villarois.

Comment ça marche ?

Il faut s'inscrire auprès du Pôle seniors. Il n'y a qu'un formulaire à remplir et c'est ensuite un service à la carte avec inscription d'une semaine sur l'autre. Pour se déplacer hors de la commune, il existe de nombreux autres dispositifs qui peuvent être accessibles aux retraités. Les chèques Sortir Plus proposés par les caisses de retraite complémentaires du régime général. Le dispositif Handi'Stan, les aides aux courses proposées dans les plans d'aides peuvent aussi être mobilisées par exemple.

Le Pôle seniors propose également le dispositif Seniors en vacances depuis 9 ans. C'est l'ANCV (agence nationale des chèques vacances) qui l'a créé pour proposer aux seniors des séjours partout en France, en dehors des périodes de vacances scolaires. Un cahier des charges a été établi pour que les séjours soient spécifiquement adaptés à leurs besoins. Le CCAS a passé une convention avec l'ANCV pour proposer des séjours clé en mains. Les seniors sont totalement pris en charge, depuis leur départ jusqu'au retour, avec animations, pension complète et autres loisirs. Le tarif est très attractif puisque les séjours sont négociés en amont par l'ANCV qui offre la moitié du prix du séjour pour les personnes non imposables.

Pour toute information, appelez le Pôle seniors au 03 83 92 12 18

Bien vieillir à Villers

ON GARDE LA PÊCHE !

Pour rester en forme, il faut manger 5 fruits et légumes par jour, mais il faut surtout conserver son autonomie. Cela passe notamment par une capacité à se déplacer quel que soit son âge. Dans cette optique, l'association Gymnastique volontaire Jolibois propose des cours de gym spécifique. Les détails avec Michelle Leclaire, présidente de l'AGV Jolibois.

Quel type de gymnastiques proposez-vous ?

Nous proposons plusieurs ateliers. Aussi bien de l'entretien musculaire que de la gymnastique douce mais également un atelier mémoire et équilibre. Dans ce dernier, par exemple, on travaille sur les articulations : le déroulement des poignets, des chevilles, des cervicales. On fait de la poutre pour travailler l'équilibre. On apprend à se redresser, à lever les bras mais toujours de manière douce, sans douleur. On s'entraîne également à se déplacer sur les tapis, sur les fesses ou à plat ventre.

Quel est le but de ces ateliers ?

L'objectif est de nous apprendre à nous déplacer ou à nous relever après une chute à domicile. Cela nous donne des réflexes pour ne pas rester bloqué au sol. Il faut absolument arriver à se déplacer au sol ou à se relever en cas de chute, que ce soit chez soi ou à l'extérieur. On garde ainsi une autonomie.

De nouveaux cours de fitness et de Pilates sont maintenant proposés par l'association.



Michèle et Michel Leclaire ont été remerciés par la Ville lors de la cérémonie des vœux du Maire pour leur engagement toujours tenace au service du bien-être des seniors.

LES ASSOCIATIONS ONT DE LA RESSOURCE !

Manuelles, intellectuelles, sportives... Différentes activités permettent de garder la forme et les associations villaroises ne manquent pas de ressources pour vous donner la pêche ! En voici quelques unes... Non exhaustives !

L'association Gymnastique volontaire Jolibois répond aux besoins d'un entretien et d'un développement de la forme physique en proposant des cours adaptés à l'âge et aux attentes de chacun.
Contact : 06 85 65 66 88 ou 06 29 60 11 04

Le CEPA (coeur entretien physique adapté) propose des activités physiques adaptées aux personnes souffrant de problèmes cardiaques.
Contact : 06 88 10 19 39

Le COS Villers athlétisme propose une très active section de marche nordique.
Contact : 06 73 35 19 45

Marche, gymnastique douce, Qi Gong, oenologie, dessin, couture... Du côté de **l'Amicale de Villers centre**, vous trouverez des activités à foison, quelle que soit votre envie !
Contact : 06 29 01 86 41

L'association familiale propose aussi de nombreuses activités : Yoga, relaxation, couture, informatique, cours de langue...
Contact : 03 83 44 34 67

Le COS Villers pétanque, c'est aussi un moyen de bouger et cultiver des liens !
Contact : 06 06 88 46 00

L'agenda

MARS

JUSQU'AU 15 MARS

Concours de traduction

du russe au français d'œuvres de Tourgeniev. Proposé par l'association Teremok et le Centre Pouchkine. Traductions et règlement : concours.traduction.nancy@gmail.com

DU VEND. 1^{ER} AU DIM. 10

Exposition *Traces d'ombres d'Arman Tadevosyan*

Mercredi au samedi 14h > 18h30
Dimanche 14h > 18h - Entrée libre
Galerie M^{me} de Graffigny
Infos : 03 83 92 32 40

VEN 1^{ER}

Jean-Marc DERMESROPIAN

Concert hommage à Louis Aragon
20h30 - MJC Jean Savine
Tarif : 10 € - Tout public
Réservations : 03 83 28 44 19

VEN 1^{ER} ET SAM 2

Mini festival de la Roële

Tarifs : 10 € / 7 € / 25 € pass 5 spectacles
Infos et réservations : 03 83 40 64 93
ou www.theatredelaroële.fr

VEN 1^{ER}

Le monte-plats

Comédie d'Harold Pinter proposée par le Théâtre de la Roële - 19h

Potestad - Drame de Eduardo Pavlosky proposé par Production TA 58 - 21h

SAM 2

Agnès Belladone - Comédie de Jean-Paul Alègre proposée par le Théâtre de la Roële - 15h

Le dernier train - Thriller psychologique de Natacha Astuto proposé par le Théâtre de la Roële - 18h - À partir de 12 ans

Issue de secours

Drame de Natacha Astuto proposé par Production TA 58 - 21h - À partir de 12 ans

SAM 2

Portes ouvertes à TELECOM Nancy

Internet, big data, cybersécurité, logiciels embarqués, industrie du futur, intelligence artificielle, santé numérique, systèmes d'information, réseaux, objets connectés, cloud computing, ingénierie logicielle, imagerie numérique, innovation digitale, ... Ces domaines vous intéressent ? Venez découvrir Telecom Nancy, grande école d'ingénieurs publique de l'Université de Lorraine dans le domaine de l'informatique et des sciences du numérique.

Élèves-ingénieurs, enseignants, enseignants-chercheurs, équipe administrative et diplômés de Telecom Nancy seront présents pour faire

découvrir l'école aux visiteurs et répondre à leurs questions sur la formation et le métier d'ingénieur dans le domaine du numérique.

14h > 17h - Telecom Nancy

193 avenue Paul Muller

Plus d'infos contact@telecomnancy.eu

www.telecomnancy.eu

MAR 5

Table ronde / débat

Transition écologique, climat : comment réduire nos émissions de CO2 ?

Organisée par l'association IDDEES dans le cadre du Grand débat national

Les Ecraignes salle Dérue

18h30

Infos : <http://iddees.free.fr>

DU MER 6 AU VEN 8

Grande vente de livres

Organisée par le Club solidarité de l'École d'ingénieurs TELECOM NANCY au profit de l'Association Médiathèque des hôpitaux de Nancy

Telecom Nancy, 193 avenue Paul Muller

Infos : 06 77 97 22 94 ou

jeanplafosse@aol.com

DU VEN 8 AU DIM 31

Exposition d'Arnaud Codazzi

Parler d'une même voie

Divers lieux

Infos : 03 83 92 32 40



NOUS SOMMES TOUTES DES SUPERS FEMMES

VEN 8 & SAM 9

Journée des droits des femmes

Les Ecraignes - Entrée libre

Le programme sur www.villerslesnancy.fr

Infos : 03 83 92 32 40

VEN 8

En pure perte // Jubj - Lectures

théâtralisées par Laurent Contamin

20h00 - Tarif : 10 €

Infos et réservations : 03 83 40 64 93

www.theatredelaroële.fr

SAM 9

Repas dansant du COS Villers football

animé par l'orchestre Sunset 5

20h - Centre Les Ecraignes

Tarif : 35 € hors boissons

Infos et inscription : 03 83 44 15 57 ou

06 74 45 41 17

SAM 9

Rencontres de tennis de table / Equipes 1

et 2 Eurville Bienville I

17h - Stade Roger Bambuck

Infos : www.cosvillers-tt.fr ou

03 83 96 59 12

SAM 9

Stage d'émaux cloisonnés

MJC Jean Savine

10h > 17h - Tarifs : 50 €

Infos et réservations : 03 83 28 44 19

DIM 10

Coupe du Grand Est de VTT X Country

Stade Roger Bambuck

Jeunes : matin - Adultes : après-midi

Buvette, petite restauration - Entrée libre

Infos : 03 83 41 04 53 ou

vtffunclub@wanadoo.fr

www.vtffunclub.fr

MAR 12

Cercle des lecteurs

Rendez-vous littéraire

20h - Château M^{me} de Graffigny

Entrée libre

Infos : bptvillers@numericable.com

MER 13

Evasion, spectacle de l'orchestre à vents et percussions du Conservatoire régional du

Grand Nancy organisé par le Lions Club

Nancy Stanislas Doyen au profit de l'enfance

handicapée et méritante

20h00 - Centre Les Ecraignes

Tarif : 10 € - Tout public

Infos et réservations :

lionstanislas@gmail.com

JEU 14

Conférence-débat **Faut-il avoir peur de l'intelligence artificielle ?** de Jean-Gabriel

Ganascia, chercheur en intelligence

artificielle, professeur à la faculté des

sciences de Sorbonne Université et

président du comité d'éthique du CNRS

20h30 - Espace ADA Domaine de l'Asnée

Entrée libre

Infos : www.espace-ada.fr

JEU 14

Bernard Colin présente **Romans et nouvelles**, conférence proposée par

Costumes et Traditions en Lorraine suivie

d'un goûter lorrain

15 h - MJC Jean Savine - Entrée libre

Infos : 03 83 27 70 90



VEND 15

Le Printemps des poètes - Scène ouverte

à tous (textes personnels ou tombés dans

le domaine public) accompagnement musical

par le groupe **Jeudi soir**, proposée par

l'APAC

18h45 - Château M^{me} de Graffigny

Entrée libre

Infos : 03 83 92 32 40

l'agenda

DU VEN 15 AU DIM 17

Le dernier train - Thriller de **Natacha Astuto** proposé par le Théâtre de la Roële
20h45 (VEND) / 19h30 (SAM) / 16h (DIM)
Tarifs : 14 € / 10 € - À partir de 12 ans
Infos et réservations : 03 83 40 64 93
www.theatredelaroële.fr

DIM 17

12^e Ronde Villaroise par l'**Avenir Cycliste**
catégorie UFOLEP - Course à Clairlieu
Infos : www.ac.villers.free.fr ou
Jean-Luc Haselvander 06 34 37 06 45

DU MAR 19 AU SAM 23

Opération jobs d'été au **Pôle actions jeunesse**, en partenariat avec le **Centre d'information de Lorraine** (CRIJL)
17 bis rue du Haut de la Taye
Infos : 03 83 94 16 37 ou
action.jeunesse@wanadoo.fr
www.paj-villers.over-blog.org

DU MAR 19 AU DIM 31

12^e Quinzaine des créateurs organisée par **Tendance création**
10h > 19h - Entrée libre (fermé 19/3)
Galerie M^{me} de Graffigny
Infos : 03 83 68 52 28 ou
www.idalina-creation.com



JEU 21

Epo septet // Jozzanova, concert proposé dans le cadre du **Festival Vand'Influences**
20h30 - Les Ecraignes / Salle Jean Ferrat
Tarifs : 14 € / 10 € / 6 €
Infos et réservations : 03 83 92 32 40

VEN 22

Concert de la chorale **Les Ans chanteurs** et la compagnie théâtrale **Incognito** au profit de **Rétina** dans le cadre de **Mille chœurs pour un regard**
20h - MJC Jean Savine
Infos : 03 83 28 44 19

DU VEN 22 AU DIM 24

18^e Week-end des créateurs organisé par **Tendance création** - 25 créateurs présents
Nocturne animée VEN : 16h > 22h
SAM 10h > 20h30 et DIM 10h > 19h
Entrée libre
Château M^{me} de Graffigny
Infos : 03 83 68 52 28

SAM 23

Rencontres de **tennis de table** / Equipes 1 et 2 Haguenau TT 1
17h - Stade Roger Bambuck
Infos : www.cosvillers-tt.fr ou
03 83 96 59 12



MER 27

Repair café
20h - MJC Jean Savine - Entrée libre
Infos : 03 83 92 12 17 ou
repaircafe@villerslesnancy.fr



JEU 28

Championnat du Grand Est universitaire de tennis de table
13h > 18h - Stade Roger Bambuck
Infos : www.cosvillers-tt.fr ou
03 83 96 59 12

VEN 29

Théâtre **Ex-voto** par la Cie **L'autre scène**
20h30 - MJC Jean Savine - Tarif : 8 €
Infos et réservations : 03 83 28 44 19

VEN 29

Au temps du Cotton club - Bal swing avec **Inner Jazz, Swing Orchestra** et **Mary and her little lambs**
20h30 - Les Ecraignes - Tarif : 15 €
Tout public
Infos : www.sowhatevenements.com



VEN 29

L'effort d'être spectateur de et avec **Pierre Notte** proposé par le Théâtre de la Roële
20h45 - Tarif : 10 € - Tout public
Infos et réservations : 03 83 40 64 93
www.theatredelaroële.fr

SAM 30

Concours régional Grand Est des écoles de danse - Repas dansant proposé par l'**AMCF**
Infos : 03 83 41 53 05

DIM 31

Vide-dressing proposé par l'**AMCF**
Centre Les Ecraignes
Infos : 03 83 41 53 05



DIM 31

Bourse radio électronique
Pièces détachées, composants, cartes électroniques, dissipateurs, appareillage de mesure, librairie technique, émetteurs, récepteurs, et accessoires pour radioamateur, informatique et matériel d'équipement électrique.
13h30 - MJC Jean Savine - Entrée libre
Infos : 03 83 28 44 19

AVRIL

JEU 4

Elise FISCHER présente **Les Femmes des terres salées** et la **Promesse du sel**, conférence proposée par **Costumes et Traditions en Lorraine** suivie d'un goûter lorrain
15h - MJC Jean Savine - entrée libre
Infos : 03 83 27 70 90

DU VEN 5 AU DIM 7

Journées européennes des métiers d'art
Créateurs et artistes de métiers rares
10h > 19h - Centre Les Ecraignes & Château M^{me} de Graffigny - Entrée libre
Infos : www.journeesdesmetiersd'art.fr

VEN 5 & SAM 6

L'atelier, comédie dramatique de **Jean-Claude Grumberg** proposé par le Théâtre de la Roële
20h45 (VEND) / 19h30 (SAM)
Tarifs : 14 € / 10 € - Tout public
Infos et réservations : 03 83 40 64 93
www.theatredelaroële.fr

L'agenda

SAM 6

Stage d'émaux cloisonnés

10h > 17h - MJC Jean Savine

Tarif : 50 €

Infos et réservations : 03 83 28 44 19



SAM 6

Fête du Printemps - Brocante et animations proposés par l'**AMCF**

9h > 18h - Parvis de l'église Sainte-Thérèse

Exposants : 4€ le mètre linéaire - Entrée libre

Infos et inscriptions : 03 83 41 53 05

SAM 6

Rencontres de tennis de table / Equipes 1 et 2

17h - Stade Roger Bambuck

Infos : www.cosvillers-tt.fr ou

03 83 96 59 12

DU DIM 7 AU DIM 28

Des arbres à la musique - Exposition de photographies de luthier et histoire de l'archèterie - Violons, guitares, violoncelles... En partenariat avec le musée de la **lutherie de Mirecourt**

Jardin botanique Jean-Marie Pelt

Entrée payante dans les serres tropicales

Infos : 03 83 41 47 47



DU SAM 9 AU JEU 14

Exposition **Matières à r(e) penser : Echo**

Mercredi au samedi 14h > 18h30

Dimanche 14h > 18h - Entrée libre

Château M^{me} de Graffigny

Infos : 03 83 92 32 40

DU SAM 9 AU SAM 30

Exposition **Matières à r(e) penser :**

Affinités

Mercredi au samedi 14h > 18h30

Dimanche 14h > 18h - Entrée libre

Galerie M^{me} de Graffigny

Infos : 03 83 92 32 40

MAR 9

Cercle des lecteurs

Rendez-vous littéraire

20h - Château M^{me} de Graffigny

Entrée libre

Infos : bptvillers@numericable.com

SAM 13

Loto proposé par **Villers Handball**

Salle Jean Ferrat - 19h00

1 carton 3 € / 6 cartons 15 € /

12 cartons 23 €

Buvette et restauration sur place

Tombola et petits jeux à la pause

Infos et réservations : 06 50 45 69 00

loto.villershandball@gmail.com

MER 24

Championnat départemental

d'athlétisme de l'UNSS54

Stade Roger Bambuck

Infos : 03 83 92 32 49 ou

www.unssnancymetz.fr

MER 24

Repair café

20h - MJC Jean Savine - Entrée libre

Infos : 03 83 92 12 17 ou

repaircafe@villerslesnancy.fr

VEND 26

La mégère à peu près apprivoisée pièce de théâtre d'**Alexis Michalik**

MJC Jean Savine - 20h30

8 € / 6 € (-12 ans, chômeurs)

Réservations : 06 24 86 23 03



www.compagnie-incognito.com

VEND 26

A la rencontre de la poésie et de la

photo d'art : le nu - Rencontre littéraire

proposée par l'**APAC**

18h45 - Château M^{me} de Graffigny

Entrée libre

Infos : 03 83 92 32 40

DU VEND 26 AU DIM 28

L'atelier - Comédie dramatique de **Jean-**

Claude Grumberg proposée par le

Théâtre de la Roële

20h45 (VEND) / 19h30 (SAM) / 16h00 (DIM)

Tarifs : 14 € / 10 € - Tout public

Infos et réservations : 03 83 40 64 93

www.theatredelaroele.fr

SAM 27

Journée musicale et poétique proposée

par l'association **Teremok et le Centre**

Pouchkine

Proclamation des résultats du concours de

traduction d'œuvres de Tourgueniev

MJC Jean Savine

Infos :

concours.traduction.nancy@gmail.com

SAM 27

Rencontres de tennis de table / Equipes

1 et 2 Charleville Mézières ATT 2

17h - Stade Roger Bambuck

Infos : www.cosvillers-tt.fr ou

03 83 96 59 12

SAM 27

Concert **Chœur en balade - Hommage**

à Jean Ferrat

20h - Les Ecraignes - Entrée libre

Infos : choeurenbalade.fr ou

www.facebook.com/ChoeurEnBalade



DIM 28

Rand'orientation 54 à pied ou à VTT

Organisée par le **Comité départemental**

de course d'orientation de Meurthe-et-

Moselle - 2 circuits pédestres 8 et 16 km

et 1 VTT 20 km

9h > 12h30 - Mail Jean Fléchon / Forêt de

Villers Clairlieu - Course réservée aux

participants

Infos et inscriptions :

www.meurthe-et-moselle.

fforientation.fr/cdco-54 ou

06 12 94 14 12 et p.pogu@free.fr

DIM 28

Tournoi de tennis caritatif

Doubles hommes, dames, mixtes

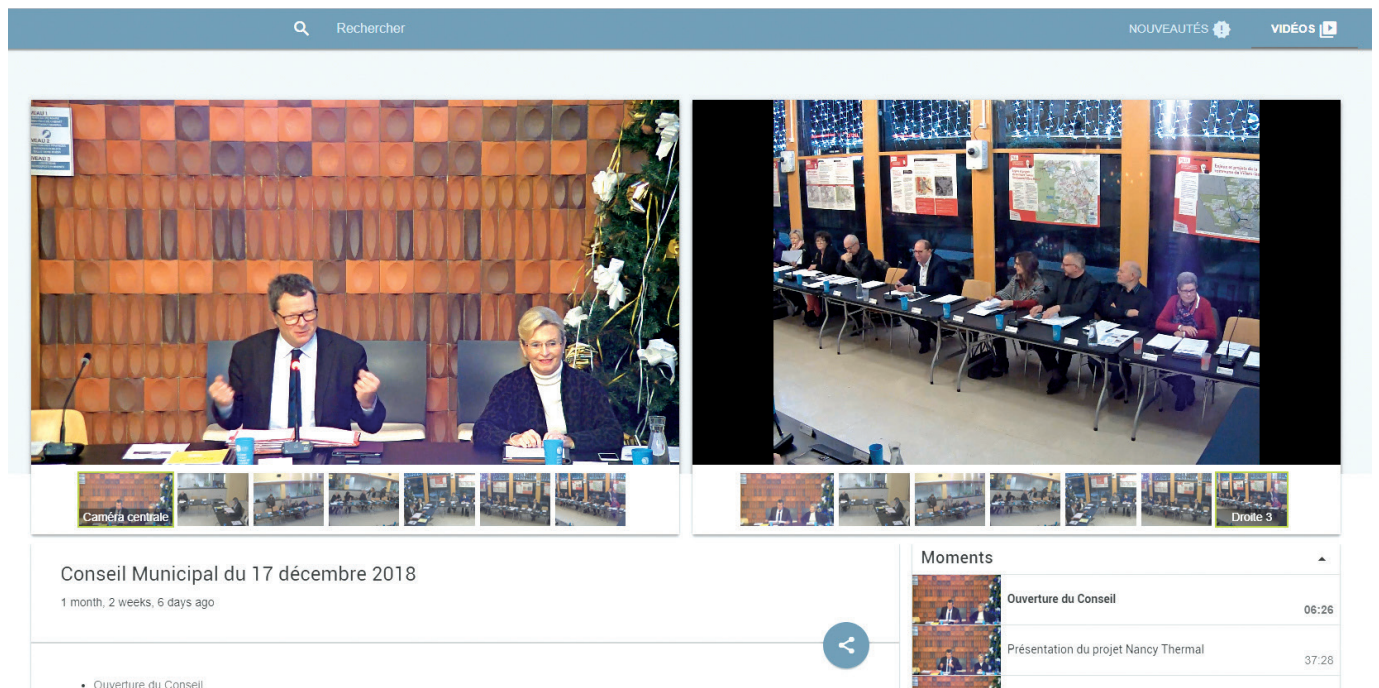
Organisé par le **VNTC**

Renseignements : 06 62 55 50 32

LE CONSEIL MUNICIPAL EST EN LIGNE !

Revivez ou découvrez les débats sur :
www.villerslesnancy.fr dans la rubrique Mairie

Le conseil municipal est public. Pour être informé de la prochaine date, abonnez-vous à la newsletter ou suivez-nous sur la page facebook !



Rechercher

NOUVEAUTÉS

VIDÉOS

Conseil Municipal du 17 décembre 2018

1 month, 2 weeks, 6 days ago

Moments

- Ouverture du Conseil 06:26
- Présentation du projet Nancy Thermal 37:28

RETROUVEZ L'AGENDA DES SORTIES SUR
WWW.VILLERSLESNANCY.FR

FAITES PASSER L'INFO !

**ANNONCEZ VOS
MANIFESTATIONS
DE PRINTEMPS 2019 !
ENVOYEZ-NOUS VOS
INFORMATIONS AVANT LE
1^{ER} AVRIL 2019**

Mairie de Villers-lès-Nancy
Service Communication
03 83 92 32 48 ou
communication@villerslesnancy.fr

VOTRE VOISIN NE REÇOIT PAS VILLERS NOUVELLES ?

Plusieurs explications sont possibles :

Il a choisi de participer à la réduction des déchets en apposant un autocollant Stop pub ou il habite dans une résidence fermée dans laquelle les boîtes à lettres ne sont pas accessibles par les distributeurs depuis l'extérieur.

Il peut le signaler au service communication de la mairie, en indiquant ses nom, prénom, adresse et téléphone par mail à : communication@villerslesnancy.fr ou par courrier :

Mairie de Villers-lès-Nancy, service communication,
Esplanade Simone Veil, boulevard des Aiguillettes, 54600 Villers-lès-Nancy.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

13/12/2017	Sofya RUPPERT
01/07/2018	Maxence EVRARD
11/09/2018	Gustave MORY
25/09/2018	Élion ASLLANAJ
24/10/2018	Naélie TESSE
20/11/2018	Eden TISSERAND
28/11/2018	Giulia VALLIN MISITI
30/11/2018	Jade FLEUROT
05/12/2018	Emma THIERY
12/12/2018	Ambre COLLIGNON
17/12/2018	Juliette CAPPELAERE
19/12/2018	Ethan SAINTOT
03/01/2019	Kélio MICHELIX LOEFFLER

MARIAGE

29/12/2018 Mélanie ANCEL et Yoan SGUERRA

CITOYENNETÉ VILLERS

Citoyenneté & Démocratie ?

Démocratie et citoyenneté : Le débat

Le grand débat national

Grand débat national

Cahier de doléances et de propositions

Ma ville en 2019 ? Faites pousser vos idées

Le rendez-vous République en tête[s] !

Conseils de quartier

WWW.CITOYENNETEVILLERS.FR

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Les services administratifs de la ville de Villers-lès-Nancy sont ouverts : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture le lundi, de 14h à 17h, et du mardi au samedi de 8h30 à 12h30

POLICE

MUNICIPALE

Permanence de 9h à 11h les mardis matins
Centre Le Placieux
Boulevard Cattenoz
03 83 92 12 13

Pour les objets perdus, adressez-vous à l'accueil de l'Hôtel de Ville, esplanade Simone Veil, boulevard des Aiguillettes, par téléphone au 03 83 92 12 12 ou par mail à contact@villerslesnancy.fr

ÉTAT-CIVIL

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Hôtel de Ville

GRAND NANCY

Signaler un défaut sur le domaine public :
Allo voirie : 03 83 91 81 71
www.g-ny.org

Villers d'aujourd'hui à demain

Le groupe majoritaire

QUE S'EST-IL PASSÉ DEPUIS 5 ANS ?

Les Villarois ont fait le choix en 2014 de changer de municipalité. M. Werner proposait de changer beaucoup de choses. Cinq ans après qu'en est-il ? Lorsque nous étions aux responsabilités, nous avons fait le pari de lancer une halte garderie et une crèche pour attirer de nouveaux Villarois à Clairlieu devant le vieillissement de la population. Pari réussi ! Cela ne désemplit pas ! Nous projetions des maisons de la santé dans deux quartiers. Il aura fallu attendre 5 ans que le premier coup de pioche soit donné à l'automne ! La deuxième était prévue au Placieux, boulevard Cattenoz à côté d'une maison de retraite « futuriste et adaptée » avec l'appui de Pharmagest... Abandonné... à la place des immeubles / logements qui vont amener un flot de voitures supplémentaires dans le quartier. Rue Bichaton où certains s'étaient élevés contre les logements projetés, que va-t-il y avoir en définitive ? Plus de logements qu'initialement prévus...

À Clairlieu, on va créer une mare pédagogique avec le CPIE, très bien... Mais alors pourquoi laisser supprimer, sans s'y opposer, une mare naturelle d'urodèles (salamandres, tritons...) à Versigny pour y laisser à nouveau construire des logements dont les riverains ne veulent pas ?

Nous sommes la commune des 7 châteaux. Seulement on va laisser le plus ancien, celui de Remicourt se transformer en foyer pour seniors en le destructurant, il ne sera plus accessible à tout le monde. Dommage !

Nous nous sommes battus pour sauvegarder des éléments du château de Brabois, sans aucun soutien du maire actuel. Le nouveau projet d'un restaurant ne parle pas de la sauvegarde de la façade XVIII^e et de l'escalier hélicoïdal renaissance. Dommage !

Quant à Saint-Fiacre château, certes qui n'existait plus, on avait gardé le côté vert, las on vient de voir une grande partie arbustive, déboisée, livrée aux errements d'un promoteur peu scrupuleux. Dommage !... Mais en aviez-vous entendu parler ? Certes comme demandé l'arbre de la place des anciens combattants a été sauvegardé. Très bien ! Cette remise en état d'une place que nous avons inauguré est une réussite. Nous nous étions opposés à la vente de la moitié du château de Graffigny à un particulier afin d'y réaliser une maison d'hôte. Nous soutenons le choix d'une maison de chercheurs du numérique qui a été choisi. C'est très bien ! Mais le mécénat a du mal à décoller !

Nous n'avons certes pas brossé ci-dessus un panégyrique de l'action municipale, ce n'est pas notre rôle. Mais M. Werner, en travaillant plus à l'extérieur de la commune, à ne pas vouloir innover ou donner un élan nouveau à notre collectivité, finit par profiter du charme de cette dernière, sans l'enrichir.

VILLERS, VANDOEUVRE, LAXOU : TRAVAILLER ENSEMBLE ENCORE PLUS, ENCORE MIEUX

Au sein de la métropole, nous constituons une communauté de destins. Nous partageons les compétences (eau, voirie, déchets, transports, espaces verts). Mais au-delà de ce contrat et d'un bien vivre ensemble, nous œuvrons depuis le début de notre mandat dans la rencontre, l'échange, le retour d'expériences, les projets partagés entre nos voisins, qu'ils soient laxoviens, vandopériens ou nancéiens.

Cette part de notre action municipale n'est pas visible directement par les Villarois. Et pourtant, voici les exemples de notre implication à vouloir agir avec nos voisins. Parce que la rue servant de frontière administrative est habitée par vous et vos voisins, nous avons à cœur d'apporter une réponse à toute situation, à toute sollicitation.

Avec Laxou, nous partageons des projets liés à l'environnement. Nous travaillons également avec l'équipe dédiée à l'enfance : sur les rythmes scolaires, sur l'opportunité d'aller dans une école de Laxou pour un Villarois ou inversement.

Avec Vandœuvre-lès-Nancy, nous avons réservé un temps de partage afin d'aider l'équipe municipale à la création d'un conseil municipal d'enfants. Quel plaisir de voir ce nouvel espace de vie à Vandœuvre ouvert depuis cette année. Nous avons également mis en place une convention sur la carte scolaire. Sans oublier l'action partagée autour de la mémoire et la culture lors des inaugurations synchronisées des espaces rendant hommage à Madame Simone Veil.

Avec Nancy, nous avons travaillé et continuons à travailler sur la solidarité avec l'épicerie solidaire mais aussi sur la sécurité des enfants à proximité de l'école, sans distinction de « village ».

Souignons également conjointement avec ces trois villes, le futur Plan local intercommunal de l'urbanisme (PLUI) et le travail sur le futur réseau de transports publics : nous le travaillons ensemble et en concertation.

Comme l'a rappelé François Werner lors de la cérémonie des vœux, « *Les liens entre nos villes voisines sont là, forts, sincères et durables. Il nous appartient de les prolonger avec toujours une priorité : l'exigence pour servir nos concitoyens.* »

Olivier Airaud, au nom du groupe majoritaire



MATIÈRES À R(E)PENSER

9 AVRIL > 5 MAI

GALERIE M^{ME} DE GRAFFIGNY
RUE ALBERT 1^{ER} VILLERS-LÈS-NANCY
PLUS D'INFOS : 03 83 92 32 40 - WWW.VILLERSLESNANCY.FR

 UNIVERSITÉ
DE LORRAINE |  IUT Nancy-Brabois

AFFINITES
— Biennale du Design Grand Est —



 **VILLERS**
lès
NANCY